

# Le général Piquemal radié des cadres de l'armée : et une petitesse du pouvoir socialiste aux abois ! [MAJ]

écrit par Parachutiste | 6 octobre 2016



Je me suis fait rare dans ces colonnes ces derniers temps, mais non absent de RR, bien au contraire. Pas le temps, plus le temps d'écrire ici. Mais je le prends aujourd'hui, car il s'agit d'honneur et de patriotisme.

Général Christian PIQUEMAL ?

J'ai été de ses proches, j'ai servi sous ses ordres, j'ai appris à le connaître, à l'estimer, à le respecter.

Il a été dit de curieuses choses sur son compte, surtout par ceux qui ne le connaissent pas. Car il est tellement facile de stigmatiser ! Mais lorsqu'il s'agit de quelqu'un de son rang, avec les états de service qui sont les siens, lorsqu'on ignore une partie de la réalité, les motifs qui ont guidé son action lors des événements de Calais, alors, on devrait être beaucoup circonspect et éviter de cracher des propos haineux immérités.

## **Le général Piquemal radié des cadres de l'armée !**

INFO LE FIGARO – La justice a reproché à l'ancien parachutiste d'avoir organisé une manifestation non autorisée contre la politique migratoire à Calais le 6 février dernier. Le port de son uniforme lui est désormais interdit.

Le général de corps d'armée Christian Piquemal, qui avait participé à une manifestation non autorisée contre la politique migratoire à Calais le 6 février dernier, est, selon nos informations, radié des cadres. Cette mesure disciplinaire très forte intervient comme une surprise, cinq mois après sa comparution devant le tribunal de Boulogne-sur-mer, d'autant que l'institution judiciaire l'avait finalement relaxé le 26 mai.

Le général de 2e section, à la retraite depuis seize ans, ancien parachutiste et commandant de la Légion étrangère (de 1994 à 1999), était poursuivi pour «organisation d'une manifestation non autorisée» et «participation à un attroupement qui ne s'est pas dissous après sommation». Depuis sa relaxe, le général Piquemal s'estimait «totalement blanchi», le Parquet n'ayant pas fait appel de ce jugement. Mais sur le plan administratif, une procédure disciplinaire, lancée en mars par le ministre de la Défense, vient d'aboutir à sa radiation des cadres, le devoir de réserve du militaire étant au cœur du dossier. Le général, qui l'a seulement appris mi-septembre par un courrier recommandé, avait été entendu le 14 juin par le Conseil Supérieur de l'Armée de Terre (CSAT), siégeant disciplinairement à l'Hôtel des Invalides à Paris. L'instance avait transmis son avis consultatif – non communiqué au général ni à ses deux avocats – au ministère de la Défense, et la radiation avait ensuite été prise par un décret du 23 août signé par le président de la République, le premier ministre et le ministre de la Défense.

***«Le plus inacceptable pour moi, c'est d'être mis au ban de cette manière»***

***«Profondément indigné par cette décision injuste et injustifiée, excessive et disproportionnée», réagit-il. Le général quatre étoiles **entreprind aujourd'hui une procédure de recours devant le Conseil d'État**, confie-t-il au Figaro, **«avant d'aller devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), si besoin».*****

***«Cette sanction est un hiatus, une anomalie grave, en totale contradiction avec ma relaxe, se scandalise-t-il. C'est le désaveu du pouvoir judiciaire par le pouvoir administratif, cela bouleverse la hiérarchie des normes juridictionnelles, c'est tout simplement du jamais-vu!».*** Pour ce «serviteur de l'État respecté», «patriote et

combattant d'élite», admiré par son entourage, la sanction a des conséquences particulièrement «humiliantes» et «vexatoires», admet le général d'une voix blanche. **Si son grade ne peut lui être retiré, le port de son uniforme lui est en revanche interdit, tout comme sa carte d'identité militaire d'officier général – en principe accordée à vie.**

C'est l'atteinte à ces symboles forts et ce retour forcé au statut civil qui lui «font le plus mal», plus que les autres attributs, notamment financiers, liés à son statut. *«Le plus inacceptable pour moi, c'est d'être mis au ban de cette manière après avoir donné quarante années au service de la France, d'être rayé comme ça et traité comme un paria»*. Le 6 février, à Calais, l'arrestation et la garde à vue d'une quarantaine d'heures de cet homme de 75 ans avait créé l'émoi. Aujourd'hui, une ligue de défense se constitue. Un comité de soutien et de réhabilitation du général Piquemal est en train de se monter, composé de civils et de militaires, selon nos informations, et présidé par le général (2e section) Antoine Martinez.

Pour beaucoup de ses soutiens, cette sanction disciplinaire n'est rien d'autre qu'«un règlement de compte politique», dit l'un d'eux. *«Si l'administration estime que j'ai transgressé mon devoir de réserve (valable pour tout militaire, même à la retraite, NDLR) en usant de ma liberté d'expression, analyse le général, cela veut dire une chose: c'est que ma liberté d'expression ne peut être que celle de la pensée dominante. Et si elle n'est pas conforme à la bien-pensance politique, alors elle est sanctionnée. La vérité, c'est que mon cas sert d'instrument pour faire taire la Grande Murette, car les officiers généraux s'expriment aujourd'hui beaucoup plus qu'avant. Ils veulent faire de moi un exemple pour imposer le silence dans les rangs»*.

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/10/05/01016-20161005ARTFIG00263-le-genera-ral-piquemal-radie-des-cadres.php?xtor=EPR-211>

Effectivement, on ne peut manquer de penser qu'une telle sanction, qui en rappelle d'autres, ne peut avoir d'autre but que de faire taire et d'intimider, autant l'homme sanctionné que le Français moyen en qui la révolte gronde.

Rien de surprenant de la part d'un gouvernement aux abois.

### **Note de Christine Tasin**

Il est clair que le gouvernement veut dissuader toute

tentative de rébellion dans les rangs de l'armée, craignant, plus que tout, que la cause du peuple et la trahison des élites n'amène d'autres généraux à en appeler à l'armée pour rejoindre le peuple et faire régner l'ordre républicain.

Il n'en demeure pas moins que je ne saurais partager l'admiration de Parachutiste pour son ancien supérieur, n'ayant pas oublié que ce dernier, par deux fois, a trahi ses compagnons de révolte à Calais, en ayant des paroles très dures sur Pegida, le mouvement de Loïc Perdriel, à la sortie de sa garde à vue, paroles confirmées lors de son procès.

Tout ça pour ça... Il a quand même été radié.

Bref, je crains que [mon rêve](#) d'il y a quelques mois ne soit qu'un rêve et que les résistants n'aient plus rien à attendre de Piquemal...

**Mise à jour du 6 octobre à 11 heures.**

Le débat fait rage entre les pro et les anti Piquemal, lire les commentaires sous l'article pour voir les arguments des uns et des autres.